



Association de la loi de 1901

Manoir de la Chaslerie – 3490 route de Lonlay – La Haute-Chapelle - 61700 Domfront en Poiraise

<https://www.chaslerie.fr/blog/les-amis-de-la-chaslerie>

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 janvier 2026

L'assemblée générale de l'association « Les amis de la Chaslerie » s'est réunie au siège de l'association le mardi 13 janvier 2026 à 10 heures sous la présidence de Me Hugues Hourdin, en présence de tous ses membres à jour de leur cotisation, des membres référents et des membres statutairement dispensés de cotisations par les membres référents.

Le président rappelle que, lors de son A.G.O du 31 octobre 2025, l'association « La SVAADE » (dont « Les amis de la Chaslerie » est la présidente) a « autorisé l'association « Les amis de la Chaslerie » à « *la relayer d'ores et déjà dans toutes ses activités et tous ses engagements, de quelque nature que ce soit (y compris le bail et la délégation de maîtrise d'ouvrage), sans autre frais que la couverture des dépenses en question, étant précisé que « Les amis de la Chaslerie » encaisserait toutes les recettes des spectacles et des autres activités payantes à venir.* »

L'objet principal de l'A.G.O. du jour est ainsi de prendre acte de cette résolution de « La SVAADE » et de la mettre en œuvre dans le cadre de « Les amis de la Chaslerie ».

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

1 – Approbation du projet de P.V. d'A.G. O. et E. du 28 mars 2025 de « Les amis de la Chaslerie » :

Le texte de ce projet de P.-V. est approuvé.

2 – Relais de « La SVAADE » dans toutes ses activités, charges et compétences :

Le texte du bail et celui de la délégation de maîtrise d'ouvrage liant l'association « La SVAADE » aux propriétaires du manoir pourront être corrigés si cela s'avère utile. En attendant, ces documents lient désormais « Les amis de la Chaslerie ».

3 - Modification de la composition du bureau :

Le président expose que M. Pierre-Paul FOURCADE a souhaité démissionner de son mandat de vice-président et de trésorier de « Les amis de la Chaslerie ». Il le remercie pour ses contributions dans ce rôle et marque sa satisfaction du fait qu'en sa qualité de président de « Domfront-Patrimoine au Carré », il ne se désintéressera pas de la vie de « Les amis de la Chaslerie ».

Le président expose que chacun des membres du bureau de « La SVAADE » a accepté d'occuper les mêmes fonctions au sein du bureau de « Les amis de la Chaslerie ». Il les en remercie.

Il propose que le nouveau bureau de « Les amis de la Chaslerie » soit désormais composé de :

- en qualité de président : M. Hugues HOURDIN,
- en qualité de vice-président : M. Jean THUAUDET,
- en qualité de trésorier : M. Philippe DURAND,
- en qualité de secrétaire : M. Guillaume BEESAU,
- en qualité de chargé des travaux : M. Jacques BROCHARD,
- en qualité de trésorier-adjoint : « Domfront-Patrimoine au Carré ».

Cette résolution est adoptée.

4 – Situation financière de l'association :

Le solde du compte de l'association au CIC (bureau de Flers) était de 1 943,73 € à la date du 1^{er} janvier 2026. Les cotisations 2026 n'ont pas encore été appelées et la vente des exemplaires de la 2^{ème} édition de l'ouvrage THUAUDET » demeure à organiser.

L'association est propriétaire d'un véhicule « Renault Scenic » (de l'ordre de 230 000 km au compteur) en état d'usage.

Il n'y a pas de dettes.

Ce rapport financier est adopté.

5 – Questions diverses :

Le porteur d'un exemplaire du présent document signé par un membre du bureau de l'association est chargé de toutes les formalités requises par les textes ainsi que du dépôt de toutes demandes de subventions utiles à la vie de l'association.

Plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée à 10 heures 30.